Le bocage : un paysage agraire surdéterminé pour les archéologues et les médiévistes

Magali WATTEAUX

Sous le terme de « bocage », les scientifiques développent, depuis Marc Bloch (Bloch, 1999), une problématique qui constitue un véritable nœud scientifique pour la recherche sur les paysages français, à l'instar des paysages dits d'openfield (Chouquer, 2000 ; Lavigne, 2003). Dans le cadre de cette communication nous ne nous en tiendrons toutefois qu'aux bocages de l'ouest de la France et aux études portant sur l'histoire de cette formation paysagère.

Le poids de l'objet bocage est tel dans cette région que toutes les études menées sur les paysages semblent se rapporter au seul bocage. Le mot même semble souvent être synonyme de parcellaire. C'est sur ce point précis, celui de la morphologie agraire, que portera notre propos et non sur l'habitat dispersé et le régime agraire individualiste qui lui sont traditionnellement associés (voir pour ces points Watteaux, 2006).

Nous essaierons de montrer que cette formulation n'éclaire pas la recherche sur l'histoire des paysages parce que l'objet même « bocage » ne permet pas de rendre compte de la richesse et de la complexité de l'histoire des formes dans l'ouest de la France lorsqu'il est pris comme unique cadre des recherches. En effet, les récentes données de l'archéogéographie et de l'archéologie démontrent un décalage important entre cet objet traditionnel d'histoire agraire, sa place effective aux périodes pré-modernes et le plan de la morphologie des paysages. Il semble préférable au contraire de déconstruire ce qu'on a mis sous l'objet bocage et de réordonner différemment les termes du débat pour dégager de nouvelles voies de réflexion en histoire et archéologie des paysages agraires.

Point de départ de la réflexion : le constat d'une contradiction de la recherche sur l'histoire des paysages agraires de l'ouest de la France

Le problème de la genèse du bocage

Sur la question de l'histoire du bocage, les avis des spécialistes, historiens et archéologues, convergent pour dire que le bocage n'est pas une formation dominante aux époques pré-modernes mais qu'il se développe à la fin du Moyen Âge

et surtout à partir de l'époque moderne, et ce par phases successives (Giot *et al.*, 1982 ; Pichot, 2000 ; Antoine, 2003).

En ce qui concerne l'étymologie, Elisabeth Zadora-Rio, médiéviste, a démontré dans un article sur la haie et le bocage (Zadora-Rio, 1998) que le terme même de « bocage » possède au Moyen Âge un tout autre sens que celui que l'on donne aujourd'hui, hérité des géographes agraires de la première moitié du XX^e^ siècle (Meynier, 1958 ; Lebeau, 2000). Ainsi, au Moyen Âge, le bocage renvoie en fait à un « pays boisé ».

Les modernistes ont beaucoup travaillé sur cette question et largement démontré un embocagement progressif à partir de la période moderne. En particulier, les travaux d'Annie Antoine suggèrent de pratiquer une forme nouvelle d'archéologie du bocage en étudiant cet objet, caractéristique de l'époque moderne, avec les modalités d'analyse qui sont celles de l'archéologie des paysages et sans chercher à le vieillir (Antoine, 2000).

Quant aux travaux des archéologues et, surtout dans l'Ouest, des archéologues aériens, ils ont largement permis de démontrer la richesse de l'histoire des formes pré-bocagères. Ainsi, les très nombreuses recherches de Maurice Gautier, Patrick Naas et Gilles Leroux en prospections aériennes et photo-interprétation ont mis au jour de nombreux cas de formes ponctuelles « ante-bocagères » (Leroux, 1993 ; Gautier *et al.*, 1996 ; Langouet, 1998 ; Gautier, 2002). Il s'agit le plus souvent d'un parcellaire fossoyé associé à un ou plusieurs enclos d'habitat qui témoignent de l'appropriation de petits terroirs bien individualisés et qui s'inscrivent en discordance avec le parcellaire du cadastre napoléonien (fig. 1 ci-contre).

Citons enfin la fouille menée par Isabelle Catteddu au Teilleul et au Louvaquint sur la commune de Montours (Ille-et-Vilaine) (Catteddu, 2001) dont les données archéologiques illustrent les effets de la transmission dynamique dans le parcellaire du haut Moyen Âge – avec la reprise à cette époque de la forme et de l'orientation d'un enclos protohistorique – mais aussi dans le parcellaire hérité visible sur le cadastre napoléonien puisque les fossés anciens et modernes sont très proches et de même orientation (isotopie et isoclinie) (fig. 2 page suivante et cc)). Ces deux sites archéologiques démontrent donc qu'il existe une création parcellaire au haut Moyen Âge qui permet ici la transmission de l'antique dans le moderne.

On voit alors se dégager de ces travaux autre chose que le bocage. On voit émerger l'histoire du parcellaire avec ses discontinuités et ses transmissions. Il y a donc intérêt à ne pas mettre sous la seule appellation de « bocage » une série très riche de faits archéologiques et morphologiques.

La place prééminente de l'objet bocage dans les recherches actuelles

Mais, paradoxalement à ce constat généralisé de la modernité de l'histoire bocagère, le bocage occupe aujourd'hui une place de plus en plus affirmée dans les problématiques paléo-environnementales en raison des débats qui tournent autour de sa conservation et de son évolution actuelle. Cette formation paysagère

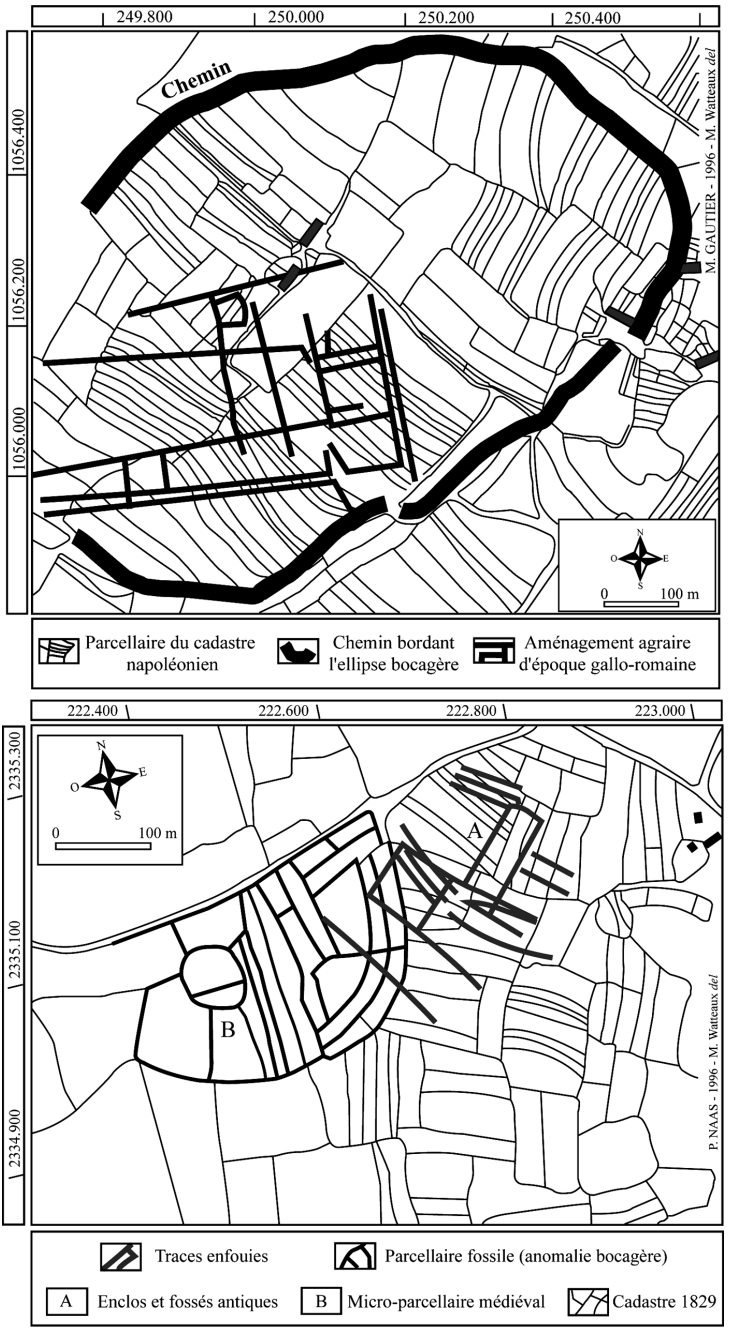
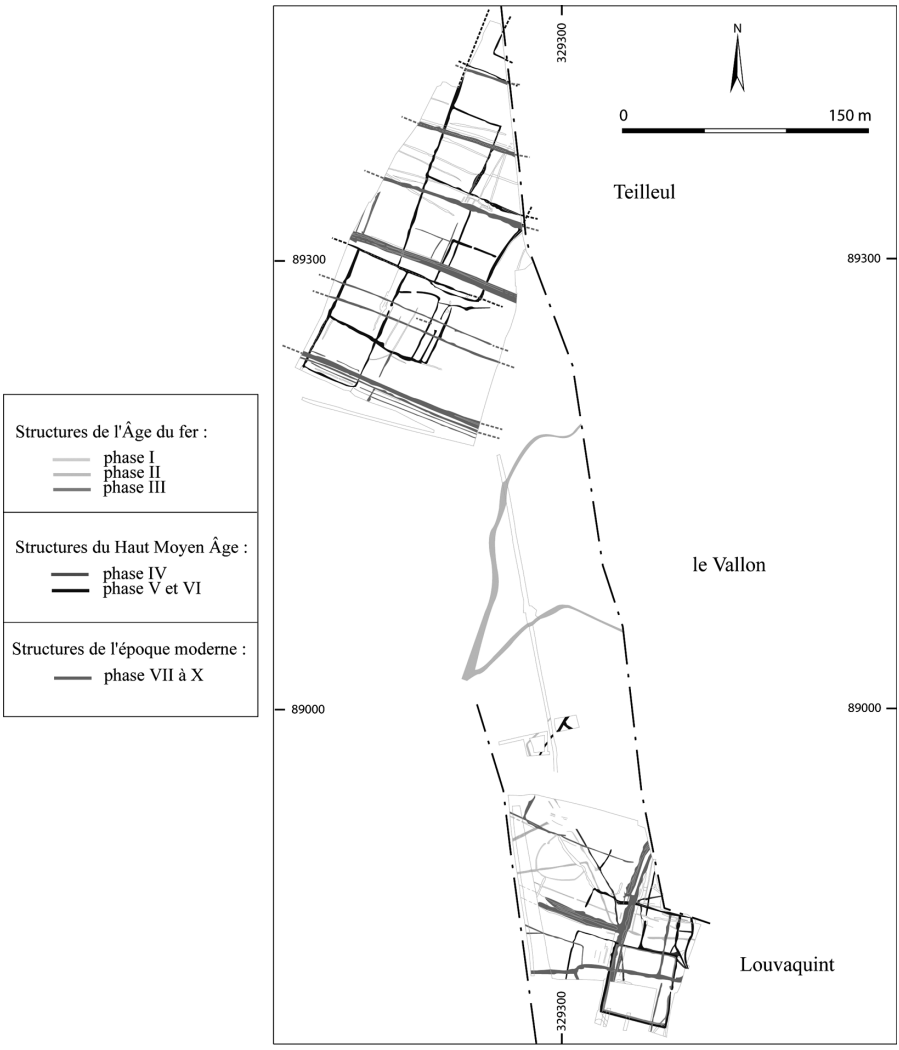


Figure 1 : Exemples de discordance entre des formes présumées antiques et le parcellaire du cadastre napoléonien (extrait de Gautier *et al.*, 1996)
Vignette du haut : Saint-Brieuc-de-Mauron « la Boulais » (Morbihan)
Vignette du bas : Saint-Allouestre « Kerberre » (Morbihan)



Extrait de C. Lavigne [2003]. Source : Catteddu I. ed. [2001].

Figure 2 : Plan général des sites archéologiques du Teilleul et du Louvaquint fouillés sous la direction d'I. Catteddu (commune de Montours, Ille-et-Vilaine) (extrait de Lavigne, 2003 ; source : Catteddu, 2001)

est en effet considérée comme identitaire pour les populations contemporaines ce qui génère de nombreuses sources de financement. On pose l'hypothèse que c'est l'interrogation sociale actuelle et les disciplines sans profondeur historique qui travaillent sur le bocage contemporain qui conduisent à maintenir le « durcissement » de l'objet, ce qui contraste avec l'affaiblissement relatif très récent de l'objet bocage chez les historiens et les archéologues. En effet, il y a déjà longtemps, la géographie historique a établi un concept paradigmatique, global et

génératif en installant l'objet bocage comme type concurrent de l'openfield et c'est ce même concept qui est sans cesse repris aujourd'hui (de Planhol, 1988 ; Dion, 1991 ; Pitte, 2003).

Il ne s'agit donc pas de remettre en cause les études sur le bocage en tant que formation paysagère actuelle ni la nécessité d'un rendu scientifique à la société qui finance ces recherches, mais de réfléchir à la contradiction que cela entraîne dans les travaux portant sur *l'histoire des paysages agraires*, en l'occurrence ici, ceux de l'ouest de la France — contradiction qui débouche sur une schématisation de cette histoire paysagère. Face à ce problème, les données récentes de la morphologie dynamique et le renouvellement des concepts en archéogéographie morphologique permettent de suggérer quelques pistes de réflexion.

L'apport des données récentes de l'archéogéographie morpho-dynamique

Une distinction nécessaire entre la forme en plan et le modelé

Depuis la fin du XIX^e^ et le début du XX^e^ siècle, les morphologues, qu'ils soient urbanistes, géographes, historiens ou archéologues, ont fait le constat de la permanence des formes et en particulier des formes en plan, au-delà des transformations affectant le modelé et la fonction de ces formes. L'exemple des fossés des anciens remparts urbains réutilisés en axes routiers de contournement est ainsi sans cesse rappelé dans la littérature de même que le cas tout aussi heuristique de l'amphithéâtre romain dont la forme perdure dans le parcellaire alors qu'elle a perdu sa fonction et son modelé.

La morphologie dynamique a approfondi ces premières observations en intégrant dans sa réflexion les données de l'archéologie préventive produites en nombre important depuis les années 1980 et surtout 1990 pour le type de structures qui intéressent l'archéogéographe. Ces nouvelles recherches ont permis de comprendre le phénomène de transmission des formes viaires et parcellaires dans la longue durée qui s'effectue selon une dynamique complexe et non linéaire, associant dans un jeu complexe la forme en plan et le modelé (Robert, 2003).

Ces constatations revisitées à la lumière des données archéologiques récentes permettent de nuancer les discordances relevées par les archéologues aériens bretons entre, d'une part, la morphologie des fermes indigènes protohistoriques et les établissements antiques et, d'autre part, le dessin parcellaire enregistré sur le cadastre napoléonien. Que notre propos soit clair : il ne s'agit pas de nier des évidences et comme le rappellent Maurice Gautier et Patrick Naas dans *Des Milieux et des hommes. Fragments d'histoires croisées* (Marguerie *et al.*, 2003), il y a effectivement discordance dans 90 % des exemples pris en Bretagne, à l'échelle à laquelle ils se placent.

Notre réflexion porte en effet sur les problèmes des échelles et du vocabulaire utilisés. Ces archéologues observent une rupture par rapport au dessin parcellaire du cadastre napoléonien qu'ils assimilent au bocage : « L'hypothèse d'une continuité entre les formes paysagères protohistoriques ou gallo-romaines et les trames

bocagères modernes ne peut être retenue. […] En outre, l'étude récente des ellipses bocagères a montré qu'il existe des ruptures paysagères incontestables entre l'Antiquité et le Moyen Âge » (Marguerie *et al.*, 2003). Cette expression télescope un fait majeur : entre les formes parcellaires protohistoriques/antiques et le bocage moderne, il y a plus de mille ans d'évolution tardo-antique et médiévale des formes, avec des ruptures et des transmissions. Or, si aujourd'hui et depuis l'époque moderne et surtout sub-actuelle, ces deux réalités — bocage et parcellaire — se recouvrent en partie, il convient pourtant de séparer clairement dans la réflexion sur l'histoire des paysages agraires ces deux niveaux — forme en plan et modelé. En effet, on ne peut pas appeler « bocage » le dessin parcellaire dont rend compte le cadastre napoléonien car cela revient à signifier que ce dessin aurait été formé de haies et de talus depuis très longtemps, voire dès l'origine. Il faut donc d'être vigilant sur les deux niveaux du discours : l'histoire de la formation du dessin parcellaire n'est pas « réductible » à celle du modelé bocager.

La compréhension de phénomènes morphologiques multiscalaires

L'autre point important sur lequel se fondent les études d'archéogéographie morphologique actuelles est la nécessité de faire jouer les échelles dans l'analyse des réseaux de formes. La dynamique de l'évolution morphologique repose sur la relation complexe des objets entre échelles locale et globale et entre échelles du temps long et de la « perturbation » datée.

En particulier, le fait de n'avoir plus analysé les parcellaires à la seule échelle du site archéologique (grande échelle) a permis de mettre au jour l'existence d'une structuration des réseaux de formes dans la durée en système ouvert auto-organisé animé par une résilience globale. On emploie ces concepts pour rendre compte de l'évolution et de l'organisation des systèmes d'habitat et de formes (voies et parcellaires) qui perdurent dans la longue durée, sans l'intervention d'une planification volontaire et datée portant sur leur structure d'ensemble (mais pouvant intégrer un épisode planifié local, le cas échéant).

Le dossier ayant engendré ces nouvelles voies de recherche est celui de l'étude des formes paysagères de la région angevine traversée par l'autoroute A85, en association donc avec les données archéologiques du préventif (Chouquer, 1997). Les chercheurs ont mis en évidence l'existence, dans la micro-région du Baugeois (Maine-et-Loire), d'une trame parcellaire résiliente, cohérente et orientée sur un faisceau d'orientations comprises en 0° et 20° Est. La confrontation avec les données archéologiques a montré qu'aucune de ces deux orientations globales ne ressortissait à une période particulière (sauf exceptions circonscrites, liées à un domaine par exemple) et que cette organisation des grandes formes paysagères s'était faite sur la longue durée, depuis la Protohistoire, grâce à son « pouvoir » de résilience. Mais cette dernière ne relève pas d'un phénomène de conservation, de fixation définitive mais au contraire d'un processus complexe de désorganisations et de réorganisations successives, de changements incessants à un niveau micro-local, qui est celui des éléments constitutifs des réseaux de formes.

Autre dossier d'analyse des discordances ou concordances au niveau des grandes formes du paysage (petite échelle) : celui de Mauron-sur-Yvel dans le Morbihan, réalisé par Maurice Gautier (Gautier, 1996) (fig. 3 ci-dessous et cc). Le fond de carte est constitué du relevé du cadastre napoléonien. L'archéologue y a repéré des voies antiques et des fossés rectilignes associés (marron et rouge) qui constituent plus des lignes directrices du parcellaire que « le parcellaire » lui-même. À celles-ci sont associés des enclos d'habitats antiques, en conformité ou en discordance (l'habitat situé le plus au nord est recoupé par un fossé) par rapport au réseau.

Cette carte montre surtout un fait majeur : le dessin du parcellaire enregistré par le cadastre napoléonien est organisé sur une trame quadrillée « souple » (vert

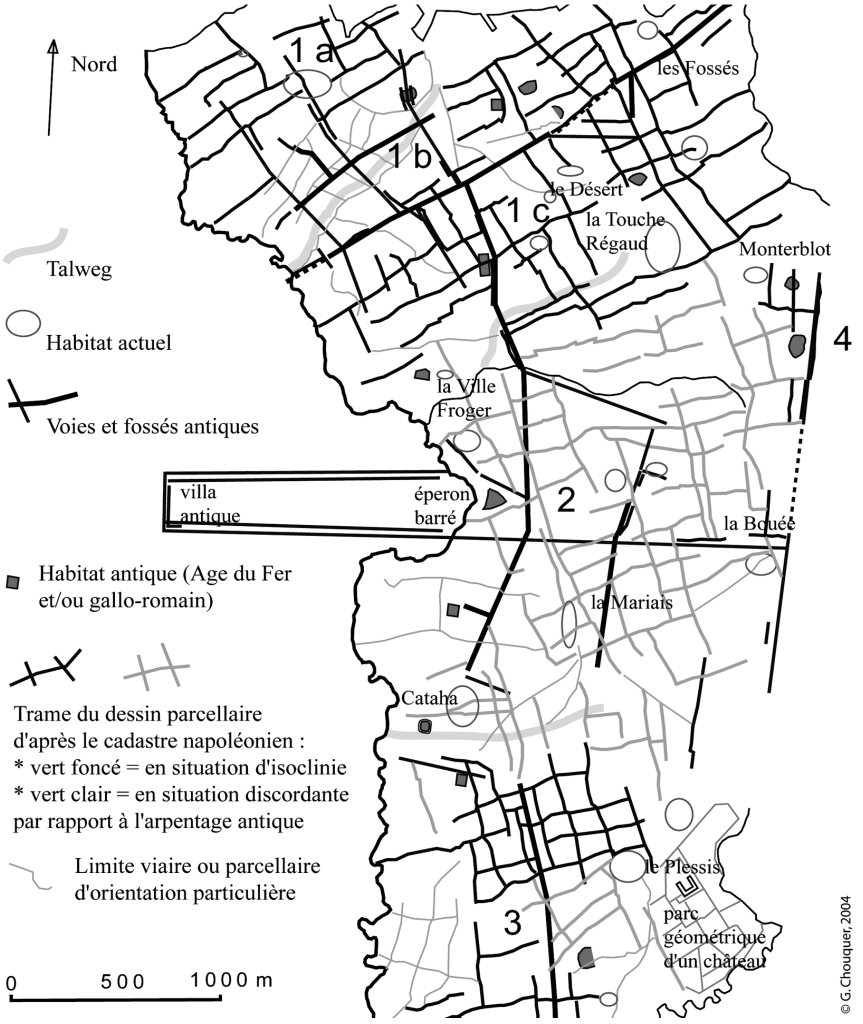


Figure 3 : Vallée de l'Yvel (Morbihan).
Fond de carte réalisé par Gautier (1996) et retravaillé par G. Chouquer

foncé et vert clair), d'orientation assez constante sur toute la surface étudiée, et associée à quelques « exceptions » morphologiques (orange). L'observation montre une nette influence de l'antique (marron) sur le moderne en zones 1 et 3 et une zone 2 en situation très originale. Elle est en effet une zone de discordance à peu près complète entre les formes antiques et les formes modernes. Mais c'est le parcellaire antique qui change d'orientation par rapport à la zone 1, alors que le parcellaire moderne conserve pratiquement la même orientation. Ainsi, alors qu'il y a nette discordance, il est possible de dire que la zone 2 (héritée) est isocline avec le parcellaire antique des zones voisines (1 et 3) en quelque sorte par leur intermédiaire. Nous observons là un très bel exemple d'auto-organisation des formes qui se fait ici par « transformission », c'est-à-dire à la fois par transformation (d'autant plus nette qu'il y a discordance locale en zone 2) et par transmission (visible cette fois à l'échelle plus globale de tout l'interfluve étudié, et pas seulement de la seule zone 2). Bien entendu, la transmission des formes à moyenne ou petite échelle, n'empêche pas qu'à très grande échelle, celle du plan des habitats de l'Âge du Fer, on constate des discordances locales. C'est en effet dans l'étude et l'approfondissement des combinatoires locales que la question d'une transmission ou d'une rupture entre les formes anciennes et les formes récentes doit être appréciée. Il ne s'agit pas de défendre l'idée d'un fixisme des formes et d'une pérennisation *ne varietur* (Lavigne, 2003).

Ces deux exemples, choisis parmi d'autres dossiers, démontrent donc que lorsqu'on change d'échelle, on trouve des concordances, et ce même dans des régions bocagères.

Conséquences de ce renouveau des études morphologiques sur la place de l'objet « bocage » dans les études sur l'histoire des paysages agraires

Cette distinction entre, d'une part, forme en plan et modelé, et, d'autre part, entre grande échelle (site archéologique) et petite échelle (grandes formes organisatrices du paysage), amène à dissocier, dans la réflexion sur la formation historique des paysages de l'ouest de la France, le raisonnement sur la dynamique d'évolution du parcellaire des observations sur le processus d'embocagement — c'est-à-dire le mode d'évolution du modelé.

C'est une exigence scientifique qu'avaient déjà exprimée en 1982, Pierre-Roland Giot, Michaël Batt et Marie-Thérèse Morzadec (Giot *et al.*, 1982) :

> « Les perspectives intéressantes de l'archéologie du paysage en Bretagne ne sont pas liées au bocage, mais bien à la recherche des données sur les paysages antiques et anciens, les zones de champs ouverts et les quelques talus anciens (ou talus maîtres). » (p. 5).
>
> « Reconnaître que le plus gros du paysage bocager n'est en définitive pas aussi ancien qu'on se l'imaginait volontiers, c'est constater son intérêt plus secondaire pour l'archéologie du paysage. À ce point de vue nous aurions peut-être mieux fait de dénommer notre opération « archéologie du paysage armoricain » sans faire allusion au bocage. » (p. 29).

De ce fait, il faut refuser la vision linéaire ancienne qui est encore celle reprise dans le manuel français d'écologie du paysage mise au point à partir du modèle des géographes parce que cette vision assimile l'histoire du paysage de l'ouest de la France à un seul critère : le développement du bocage comme processus principal sur plusieurs millénaires. C'est ce dont rend compte également la légende d'une figure de ce manuel (fig. 4) — « Évolution des paysages agraires : la genèse du bocage » — qui est réductrice de la richesse et de la complexité de l'évolution des formes du paysage dans la longue durée (Baudry et Burel, 1999).

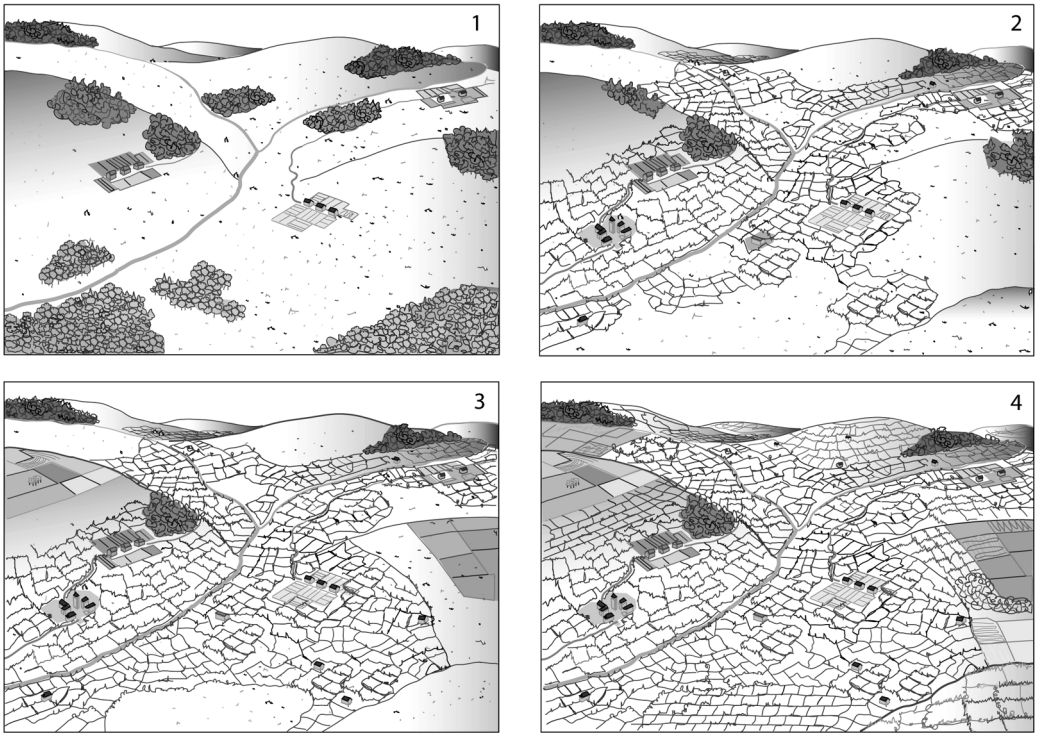


Figure 4 : Le récit traditionnel de la « genèse » du bocage
1 – le début du peuplement, 2 – l'essor des fermes familiales (XI^e-XIII^e s.),
3 – la poussée des métairies (XV^e-XVI^e s.), 4 – l'achèvement du bocage (XIX^e s.)
Extrait de Baudry et Burel (1999) ; source : Brunet (1992)

Conclusion : pour une proposition de reformulation de la question du bocage dans la lecture historique des paysages agraires français

Ces quelques réflexions concernant les recherches menées sur l'histoire des paysages ruraux dans l'ouest de la France et les données récentes de la morphologie dynamique, nous amènent à faire la proposition suivante concernant la place de l'objet « bocage » dans les études historiques des paysages agraires. Ne devrait-on pas poser l'hypothèse que le modelé bocager n'est pas une forme

identitaire pour les périodes pré-modernes, si ce n'est peut-être pour la fin du Moyen Âge ? Ne pourrait-on même aller plus loin en suggérant qu'il peut s'agir d'une formation paysagère, hybride et mobile dans le temps, avec des avancées et des reculs (y compris dès la Protohistoire), et dont seule la forme « lourde » qui se met en place à partir de la fin du Moyen Âge et qui culmine aux XIX^e^ et XX^e^ siècles mériterait le terme approprié de « bocage » ou de « phase bocagère », si l'on tient absolument à donner un nom emblématique à une période ? Le bocage est en effet également un processus (l'embocagement) et non un état identitaire sauf depuis l'époque moderne qui a conduit à une surdétermination de l'objet et donc à une illusion rétrospective.

Observons que l'archéologie apporte sa contribution à cette réflexion. Il y a des enseignements à tirer de la mobilité non linéaire des modelés qui a été observée, par exemple, sur le site de la ferme gauloise de Boisanne à Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor (Ménez, 1996). Cette fouille présente une bonne illustration d'un cas de transmission des formes dont on peut suivre la dynamique à un niveau micro-local. Correspondant à une occupation de cinq siècles environ, les aménagements de la ferme ont été soigneusement étudiés et « phasés », permettant de produire le plan de quatre états successifs de l'organisation de cet espace. Plusieurs enseignements importants ont été relevés. Le premier est que l'histoire de cet établissement est faite de nombreux réaménagements de clôtures ayant systématiquement respecté les mêmes axes. Les enclos successifs se sont accumulés, sans jamais remettre en cause de manière significative le tracé des clôtures anciennes. Ainsi, à travers les changements substantiels du gisement dont l'archéologie retrace l'histoire, on assiste à une stabilisation progressive de la forme de l'occupation du site local. Les grandes lignes sont respectées. Les décalages chronologiques, visibles dans la chronique et la cartographie de ces transformations, peuvent donc ne pas empêcher que se produise, à un autre niveau, une transmission qui en limite les effets. Le second enseignement réside dans la variété des modelés utilisés pour matérialiser les limites, que l'équipe de fouille a réussi, au terme d'une enquête attentive, à caractériser. S'agissant des enclos délimitant l'habitat et les jardins, les fossés bordant les chemins, plusieurs aspects ont été observés ; palissades sans talus, avec ou sans fossé latéral ; talus avec haie vive ; talus en terre rapportée ou à parois parementées de pierres sèches. Le report en plan de ces différents modelés et leur répartition dans le temps selon la chronologie relative des structures démontrent que la variété des changements dans la typologie des formes de limites s'accompagne de leur inscription durable dans l'espace, du moins tant que le site local est occupé par la ferme. Les modelés connaissent des variations d'emploi dans le temps qui ne respectent pas une progression linéaire. Ils ne peuvent donc pas être classés selon une organisation typo-chronologique qui permettrait, ensuite, de dater tel ou tel type d'une phase plus ancienne ou plus récente que tel ou tel autre type.

Aujourd'hui le processus est à son plus haut niveau car il est devenu une représentation identitaire extraordinaire. C'est donc le saut de la représentation qui est important : l'invention d'une représentation bocagère surdéterminée a créé une réalité scientifique, développée par Marc Bloch pour la France et toutes les études historiques sont ainsi victimes de cette surreprésentation. La représentation n'est pas pensée et vaut pour toute l'histoire du paysage de l'ouest de la France : elle a donc un effet rétroactif qui agit en quelque sorte comme une « grille de lecture ». D'où la nécessité de réaliser une archéologie du savoir de cette notion de « bocage ».

Quand on lit la dernière contribution sur ce thème dans *Des milieux et des hommes* (Marguerie *et al.,* 2003) ou encore la monographie d'Isabelle Catteddu sur Montours (Catteddu, 2001), on réalise qu'il existe de nombreuses et précieuses études qui contribuent à réévaluer cet objet traditionnel de la géographie historique et qui permettent de formuler la réflexion sur l'histoire des paysages ruraux français dans le sens où nous le proposons. Mais il faut aller au bout de la logique de ces travaux en remettant en question l'objet même de ces recherches, le bocage comme unique cadre de travail, et en construisant de manière explicite un nouvel objet d'histoire agraire et paysager que ces recherches contribuent à installer et à étudier : la dynamique et la résilience des formes parcellaires dans l'espace-temps des sociétés.

Bibliographie

ANTOINE A., 2000, *Le Paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, PUR, Rennes.

BAUDRY J., BUREL F., 1999, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Ed. Tec et Doc, Paris.

BLOCH M., 1999 (1re éd. 1931), *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Armand Colin, Paris.

BRUNET P. (dir.), 1992, *L'Atlas des paysages ruraux de France*, Ed. J.-P. de Monza, Paris.

CATTEDDU I. (dir.), 2001, *Les Habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*, DAF n° 89, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

CHOUQUER G. (dir.), 1997, *Autoroute A 85 (sections de Corzé à Restigné). Étude des formes du paysage*, DFS, CNRS, Université de Tours, Tours.

CHOUQUER G., 2000, *L'Étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Errance, Paris.

DION R., 1991 (1re éd. 1934), *Essai sur la formation du paysage rural français*, Flammarion, Paris.

GAUTIER M., NAAS P., LEROUX G., *1996,* « Archéologie des paysages agraires armoricains. Éléments pour une nouvelle approche », *in* CHOUQUER G. (dir.), *Les Formes du paysage. Tome II : Archéologie des parcellaires,* Paris : 45-56.

GAUTIER M., 1996, « Les parcellaires antiques du Porhoët et la vallée de l'Yvel (Morbihan) », *in* CHOUQUER G. *(dir.) Les Formes du paysage. Tome I. Études sur les parcellaires,* Errance, Paris : 49-56.

GAUTIER M., 2002, « Pour une nouvelle géographie antique des pays de Brocéliande », *in* WALTER P. *(dir.), Brocéliande ou le génie du lieu*, PUG, Grenoble : 30-48.
GIOT P.-R., BATT M., MORZADEC M.-T., 1982, *Archéologie du paysage agraire armoricain*, Travaux du Laboratoire Anthropologie Préhistoire Protohistoire Quaternaire armoricains, Université de Rennes 1, Rennes.
LANGOUET L., 1998, « Recherches de trames anciennes dans des parcellaires de haute Bretagne », *Les Dossiers du centre régional d'archéologie d'Alet,* 26 : 5-13.
LAVIGNE C., 2003. « De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield », *Études Rurales*, *167-168 : 133-186.*
LEBEAU R., 2000 (1re éd. 1969), *Les Grands types de structure agraire dans le monde*, Armand Colin, Paris.
LEROUX G., 1993, « Habitats et parcellaires antiques dans le S-E de l'Armorique. Données nouvelles de l'archéologie aérienne », *in* « Archéologie du paysage », actes du colloque de Melrand (28 au 29 mai 1991), *Penn-ar-Bed*, 148-149 : 61-66.
MARGUERIE D., ANTOINE A., THENAIL C. *et al.,* 2003, « Bocages armoricains et sociétés, genèse, évolution, interaction », *in* MUXART, VIVIEN, VILLALBA, BURNOUF (dir.), *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées,* Elsevier : 115-131.
MÉNEZ Y., 1996, *Une Ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, DAF n° 58, Ed. Maison des sciences de l'homme, Paris.
MEYNIER A., 1958, *Les Paysages agraires*, Armand Colin, Paris.
PICHOT D., 2000, « Images du paysage : les bords de la Vilaine au XVIe siècle », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LXXVIII : 261-283.
PITTE J.-R., 2003, *Histoire du paysage français*, Tallandier, Paris.
PLANHOL X. DE, 1988, *Géographie historique de la France*, Fayard, Paris.
ROBERT S., 2003, « Comment les formes du passé se transmettent-elles ? », *Études Rurales,* 167-168 : 115-132.
WATTEAUX M., 2005, « Sous le bocage, *le parcellaire… », Études Rurales,* 175-176 : 53-80.
ZADORA-RIO E., 1998, « De la haie au bocage : quelques remarques sur l'Anjou », in *Le Village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez,* Publications de la Sorbonne, Paris, 671-682.